

Sources et techniques spécifiques de l'histoire africaine aperçu général

Th. Obenga

Les règles générales de la critique historique qui font de l'histoire une technique du document et l'esprit historique qui, lui, demande d'étudier la société humaine dans son cheminement à travers les âges, sont des acquis fondamentaux utilisables pour tous les historiens de tous les pays. L'oubli de ce postulat a longtemps tenu les peuples africains en dehors du champ des historiens occidentaux pour qui l'Europe était, à elle seule, toute l'histoire. En réalité, ce qui était sous-jacent et ne se manifestait pas clairement, c'était la croyance persistante à l'inexistence de l'histoire en Afrique, faute de textes et d'archéologie monumentale.

Il est par conséquent clair que le premier travail historique se confond avec l'*établissement des sources*. Ce travail est lui-même lié à un problème théorique essentiel, à savoir l'examen des procédures techniques du travail historique.

Soutenus par un neuf et profond besoin de connaître et de comprendre, lié à l'avènement de l'ère post-coloniale, des chercheurs ont définitivement fondé l'histoire africaine, bien que la construction d'une méthodologie propre se poursuive encore. D'immenses secteurs de documentation ont été révélés. Ils ont permis à la recherche de se poser de nouvelles questions. Plus les fonds de l'histoire africaine sont connus, plus cette histoire se diversifie et s'édifie différemment, de façon inattendue. Depuis quinze ans environ, un bouleversement des instruments de travail s'est produit et l'on admet volontiers aujourd'hui que des sources existent, plus particulièrement utilisées pour l'histoire africaine : géologie et paléontologie, préhistoire et archéologie, paléobotanique, palynologie,

mesures de radioactivité des isotopes susceptibles de fournir des données chronologiques absolues sur la durée des temps humains, géographie physique, observation et analyse ethno-sociologiques, tradition orale, linguistique historique ou comparée, documents écrits européens, arabes, hindous, chinois, documents économiques ou démographiques propices à un traitement électronique.

L'élasticité des sources de l'histoire africaine reste extraordinaire. Ainsi de nouvelles connivences intellectuelles mettant en rapport inattendu des secteurs naguère distincts doivent toujours être systématiquement recherchées. *L'utilisation croisée des sources* apparaît comme une innovation qualitative. Une certaine profondeur temporelle ne peut être assurée que par l'intervention simultanée de diverses catégories de sources, car un fait isolé reste pour ainsi dire en marge du mouvement d'ensemble. L'intégration globale des méthodes, le croisement des sources, constituent d'ores et déjà une contribution efficace de l'Afrique à la science, voire à la conscience historiographique contemporaine.

La curiosité de l'historien doit suivre plusieurs trajectoires à la fois. Son travail ne se limite pas à établir des sources. Il s'agit de s'appropriier, par une solide culture pluridimensionnelle, le passé humain. Car l'histoire est un regard de l'homme actuel sur la totalité des temps.

La plupart de ces sources et techniques spécifiques de l'histoire africaine tirées des mathématiques, de la physique des atomes, de la géologie, des sciences naturelles, des sciences humaines et sociales, sont amplement décrites dans le présent volume. On insistera donc ici sur des aspects et des problèmes non développés ailleurs.

Sans doute, le fait méthodologique le plus décisif de ces dernières années a été l'intervention, dans l'étude du passé humain, des *sciences physiques modernes* avec les mesures de radioactivité des isotopes qui assurent la prise chronologique sur le passé jusqu'aux premiers temps de l'apparition de l'*Homo sapiens* (mesure du carbone 14), et sur des temps antérieurs à un million d'années (méthode du potassium-argon).

Ces méthodes de datation absolue raccourcissent aujourd'hui de façon considérable les discussions en *Paléontologie humaine et en Préhistoire*¹. En Afrique, les hominiens les plus anciens sont datés de -5 300 000 ans par la méthode K/ar. Cet âge est celui d'un fragment de mâchoire inférieure avec une molaire intacte d'un hominien trouvé par le professeur Bryan Patterson, en 1971, à Lothagam au Kenya. D'autre part, les dents d'hominiens trouvées dans les couches villafranchiennes de la vallée de l'Omo, en Ethiopie méridionale, par les équipes françaises (Camille Arambourg, Yves Coppens) et américaine (F. Clark Howell), ont 2 à 4 millions d'âge. Le niveau de Zinjanthrope (Niveau I) du célèbre gisement d'Olduvai, en Tanzanie, est daté de 1 750 000 ans, toujours par cette méthode du potassium-argon.

1. J. B. BIRDELL, 1972, p. 299.

Ainsi, grâce à l'isotope potassium-argon, la genèse humaine de l'Est africain, la plus ancienne de toutes dans l'état actuel des connaissances, est bien la genèse humaine tout court, pour autant que le monophylétisme soit de plus en plus aujourd'hui une thèse communément admise en Paléontologie générale. Les restes fossiles africains aujourd'hui connus fournissent par conséquent des éléments de réponse décisifs à cette question primordiale des origines humaines, posée de mille manières tout au long de l'histoire de l'humanité : « Où l'homme est-il né ? depuis quand ? »

Les vieilles idées stéréotypées qui plaçaient l'Afrique aux marches et aux marges de l'Empire de Clio sont maintenant complètement modifiées. Les faits, mis en évidence par des sources et des méthodes variées — ici la Paléontologie humaine et la Physique nucléaire —, montrent au contraire clairement toute la profondeur de l'histoire africaine dont les origines se confondent précisément avec les origines mêmes de l'humanité fabriquante.

Des renseignements tirés d'autres sources, les *sciences de la Terre*, par exemple, éclairent également l'histoire de l'Afrique, indépendamment de tout document écrit. La vie et l'histoire des populations du bassin lacustre du Tchad, par exemple, seraient assez difficiles à comprendre sans l'intervention de la Géographie physique. Il convient de souligner la valeur méthodologique de cette approche.

En effet, la vie et les hommes ne sont pas répartis au hasard dans ce bassin du lac Tchad qui présente schématiquement le tableau hypsométrique suivant : une plaine centrale d'accumulation sise entre 185 et 300 m d'altitude ; autour, un anneau assez discontinu de vieux plateaux usés dont la pénélplanation a été parfois masquée par des activités volcaniques récentes ; reliant ces plateaux de 1000 m d'altitude en moyenne et les zones basses d'accumulation, des pentes généralement vives affectées par une érosion active sous climat humide. Précisément, la zone des sols détritiques très meubles qui reçoit la pluie, présente la plus forte densité démographique, soit 6 à 15 habitants au km². Sous climat sahélien, une bonne densité se présente encore sur les alluvions fécondées par les infiltrations ou inondations du Tchad. Sur les hauts plateaux de l'Est et du Sud, Darfour et Adamawa, d'où descendent les tributaires du lac, la population se ramène à 1 habitant au km². Dans le Nord, déjà saharien, la densité diminue encore. Le visage humain du bassin est par conséquent étroitement lié à un problème de géographie physique, de géomorphologie, qui conditionne le développement humain.

La civilisation a donc reculé devant le désert. Elle s'est repliée sur la limite de la culture du mil et du sorgho sans irrigation, à la latitude approximative du néo-Tchad (les cultures irriguées de légumes, de tabac, de blé dur sont faites, elles, sur les rives du Logone et du Chari). Cultivateurs, bergers et pêcheurs vivent dans la zone méridionale où les eaux fluvio-lacustres fécondent les terres, verdissent les pâturages, attirent périodiquement une foule de pêcheurs. Au contraire, l'érosion, dans les zones désertiques septentrionales, rend le sol instable et la végétation précaire, caractérisée par une brousse épineuse xérophile.

Mais ces structures géomorphologiques ont conditionné encore d'autres activités humaines. Par exemple les invasions des conquérants ont souvent chassé les autochtones cultivateurs des plateaux salubres et des plaines fertiles pour les refouler sur les zones (pentes ou sommets) impropres à l'élevage. De cette façon, les Fulbé ont rejeté les Boum et les Dqurou sur les terrains les moins fertiles de l'Adamawa et les Kiroi du Nord-Cameroun sur les éboulis granitiques du massif montagneux du Mandara. Or, le travail des sols exondés et en pente est certes rude et ingrat pour ces peuples; mais il répond mieux à leur outillage sommaire. Enfin l'existence périodique ou permanente d'aires palustres sur la zone alluvionnaire entraîne un pullulement de moustiques (*Anopheles gambiae*). Il existe d'autre part des gîtes de mouches tsé-tsé (*Glossina palpalis*) sur les bords du Logone et du Chari dans les formations hygrophiles basses à *Salix* et *Mimosa asperata* qui investissent les dépôts récents. Le paludisme et la maladie du sommeil qui en résultent, transforment ces secteurs en zones répulsives.

Au total, pour avoir une prise concrète sur la vie humaine dans le bassin du Tchad qui a connu autrefois plusieurs fluctuations quaternaires dues à des migrations de climat, l'historien doit nécessairement interroger tout un éventail de sources et techniques particulières, tirées des sciences de la Terre et des *sciences de la vie*: la répartition actuelle des populations, leurs mouvements migratoires passés, leurs activités agricoles, pastorales, etc., sont étroitement conditionnés par l'environnement.

Le cas du bassin lacustre du Tchad n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Là où la curiosité scientifique s'est dégagée de certains schémas restrictifs, les résultats n'ont pas été moins éclairants. Chez les Nyangatom ou Boumi de la vallée de l'Omo, proches des Turkana du nord-ouest du Kenya, une différence frappante existe entre les sangs des hommes testés (300 individus en 1971 et 359 en 1972). Cette différence sur le plan épidémiologique n'était pas observable entre les sexes mais entre les villages (qui regroupent 20 à 300 habitants). Or les villages de ces hommes qui vivent d'élevage, d'agriculture, de cueillette, de chasse et de pêche, obéissent à une organisation clanique précise, compliquée d'une distribution en sections territoriales. Mais il n'y a pas, dans cette société, de chef au-dessus de l'aîné. Ainsi donc, les différences issues de l'organisation sociale territoriale des Nyangatom se trouvent projetées dans la sérologie: la carte des réactions des sérums aux antigènes arboviraux dessine littéralement le cadastre des populations testées².

Cet exemple de collaboration dynamique entre le parasitologue et l'anthropologue est instructif pour l'historien qui peut en tirer grand profit. Il ne lui est pas indifférent de connaître l'existence d'un tel matériel documentaire qui peut révéler sa « pertinence » dans l'analyse des comportements sexuels et dans l'étude de la croissance démographique des Nyangatom.

Le problème heuristique et épistémologique fondamental reste toujours le même: l'historien, en Afrique, doit absolument s'éveiller à toutes sortes

2. Travaux de François RODHAIN, entomologiste et de Serge TORNAY, ethnologue, tous deux membres de la Mission française de l'Omo, dirigée par M. Yves COPPENS (1971, 1972).

de procédures d'analyse, pour articuler son propre discours en se fondant sur une vaste moisson de connaissances.

Cette « ouverture d'esprit » est particulièrement requise pour les périodes anciennes où n'interviennent ni documents écrits ni même traditions orales directes. Nous savons, par exemple, que le blé, l'orge et le millet en Asie, en Europe et en Afrique, le maïs en Amérique, constituèrent la base de l'agriculture pour les hommes du Néolithique. Mais comment identifier les systèmes agricoles initiaux qui sont apparus il y a si longtemps ? Qu'est-ce qui permettrait de distinguer une population de prédateurs sédentaires d'une population d'agriculteurs ? Comment et quand la domestication des plantes s'est-elle répandue sur les divers continents ? La tradition orale et la mythologie ne sont ici que d'un faible secours. Seules l'archéologie et les *méthodes paléobotaniques* peuvent donner quelque réponse valable à ces questions importantes relatives à l'incalculable héritage néolithique qu'est l'agriculture.

Le squelette du pollen est très résistant au temps dans un sol favorable, non acide. La paléopalinologie fournit une analyse microscopique de tels vestiges botaniques. Les pollens fossiles peuvent être recueillis en solubilisant progressivement un échantillon de terre au moyen d'acides à chaud (acides fluorhydrique ou chlorhydrique) qui éliminent la silice et le calcaire sans attaquer les pollens, puis les humus organiques (potasse). Le résidu, centrifugé et teinté, est alors monté dans de la gélatine. Il ne reste plus à l'opérateur qu'à reconnaître et compter chaque grain pour constituer une table de pourcentage.

Celle-ci donne le profil pollinique du sédiment étudié. La présence de l'agriculture sur un site est ainsi établie, l'évolution du paysage précisée, le climat diagnostiqué à travers les variations de la végétation, ainsi que l'action éventuelle de l'homme et des animaux sur le couvert végétal.

De telles analyses ont permis de déceler des activités de domestication agricole en Afrique, activités focalisées en plusieurs centres et distribuées sur de vastes régions. Le sorgho (initialement domestiqué sur la savane qui s'étend du lac Tchad à la frontière entre le Soudan et l'Éthiopie), le petit mil, le riz africain, le voandzou, le pois fourrage, le palmier à huile (domestiqué à la lisière des forêts), le « finger-millet », le gombo, l'igname africain, etc., étaient alors les principales plantes cultivées.

Les plantes américaines sont d'introduction relativement récente, comme l'attestent cette fois certaines sources écrites. Le manioc par exemple, aujourd'hui aliment de base pour plusieurs peuples de l'Afrique centrale n'a pénétré au royaume de Kongo par la côte atlantique qu'après le XVI^e siècle. En effet, parmi les plantes cultivées sur le plateau de Mbanza Kongo, capitale du royaume, la *Relation* de Pigafetta-Lopez (1591), mentionne seulement le *luko*, c'est-à-dire l'éleusine *corocana* dont « la semence est originaire des bords du Nil, dans la région où ce fleuve emplit le second lac »³ ; le *masa ma Kongo*,

3. PIGAFETTA-LOPEZ, 1591, p. 40 : « Venendo sementa dal fiume Nilo, in quella parte dove empie il secondo lago. »

une graminée qui est une espèce de sorgho; le maïs, *masangu* ou encore *masa ma Mputu* « qui est le moins estimé et dont on nourrit les porcs »⁴; le riz, *loso*, qui « n'a pas beaucoup de valeur non plus »⁵; enfin, le bananier, *dikondo*, et le palmier à huile, *ba*.

Fait moins connu, des plantes africaines seront diffusées elles aussi à partir du continent. Le passage des espèces africaines en Inde par exemple et dans les autres régions asiatiques est certain, mais tardif. En effet, les deux espèces de millet (« petit mil » et « finger-millet ») sont attestées archéologiquement en Inde autour de 1000 avant notre ère. Le sorgho y est connu ultérieurement, car le sanscrit n'a pas de mot pour le désigner.

Toutes ces informations fournies par l'archéologie et la paléobotanique peuvent renseigner l'historien, en l'absence de tout document écrit et de toute tradition orale, sur la série d'étapes qui ont fait passer nos ancêtres néolithiques d'une économie de cueillette à une économie de production. Et ces faits décrivent par eux-mêmes à l'évidence les courants de relation des civilisations néolithiques et non pas un diffusionnisme.

Des restes de chien, de porc, de mouton et de chèvre suggèrent que la domestication des animaux a commencé, pour les centres néolithiques du Proche-Orient, à peu près à la même époque que celle de la culture des plantes, entre 9000 et 8000 avant notre ère. A partir de là, une chronologie théorique de la domestication des différents groupes d'animaux a été proposée.

D'abord, les nécrophages, comme le chien; ensuite les animaux nomades, comme le renne, la chèvre et le mouton; enfin, les bêtes pour lesquelles une vie sédentaire s'impose: le gros bétail et les porcs. Les animaux pouvant servir aux transports, comprenant le cheval, l'âne et le lama, auraient été domestiqués tout à fait en dernier lieu. Mais cette chronologie générale ne concerne pas toujours l'Afrique.

Le cheval qui a joué, avec le bœuf et l'âne, un rôle de « moteur de l'histoire » à travers les âges, n'apparaît en Afrique, précisément en Egypte, comme l'attestent les sources scripturaires et iconographiques, que vers la fin de l'invasion des Hyksos, aux environs de 1600 avant notre ère. Dès le XIII^e siècle avant notre ère, il est transmis, en tant qu'animal de guerre, aux Libyens et, plus tard, aux Nubiens, au début du I^{er} millénaire. A l'exception des aires atteintes par la civilisation romaine, le reste de l'Afrique n'utilisera largement le cheval qu'à partir des conquêtes médiévales arabes. Deux chevaux sellés et bridés, flanqués de deux béliers, faisaient partie des emblèmes du roi du Mali, ainsi que le rapporte l'écrivain Ibn Baṭṭūṭa (1304-1377).

Quant au chameau à une bosse, le dromadaire, il n'est pas non plus un tard-venu dans la civilisation africaine. Cet animal apparaissait en effet, de façon suffisamment discernable, sur une peinture rupestre, au Sahara tchadien, au III^e siècle avant notre ère. Les hommes de Cambyse l'introduisirent, en 525 avant notre ère, en Egypte où il jouera désormais un rôle important pour

4. PIGAFETTA-LOPEZ, *ibid.*: « Ed il Maiz che è il più vile de tutti, che dassi à porci. »

5. PIGAFETTA-LOPEZ, *ibid.*: « il roso è in poco prezzo. »

les communications entre le Nil et la mer Rouge. Sa pénétration au Sahara occidental fut plus tardive. En effet, le chameau qui est essentiellement un animal du désert où il remplace souvent le bœuf et l'âne, fut répandu au Maghreb, selon toute vraisemblance, par les troupes romaines d'origine syrienne. Les Berbères, réfractaires à la paix romaine et à son cadastre, s'émancipèrent grâce au chameau. Il leur permit d'aller s'établir au-delà du *limes*, sur les steppes et les déserts. Les Noirs sédentaires des oasis furent du coup refoulés vers le Sud ou réduits en esclavage.

Au terme de tous les développements précédents, on aboutit à la conviction suivante qui est un gain méthodologique décisif : tout un matériel documentaire, riche et varié, peut être obtenu à partir des sources et techniques tirées des sciences exactes et des sciences naturelles. L'historien se voit obligé de déployer des efforts d'investigation qui vont jusqu'à l'audace. Toutes les voies qui s'ouvrent sont désormais embrassées. Le concept de « sciences auxiliaires » perd de plus en plus du terrain dans cette nouvelle méthodologie, à moins d'entendre désormais par « sciences auxiliaires de l'histoire » des techniques fondamentales de l'histoire, issues de n'importe quel horizon scientifique et qui ne sont d'ailleurs pas encore toutes découvertes. Les techniques d'investigation font désormais partie de la pratique historique, et elles font basculer de façon concrète l'histoire du côté de la science.

L'histoire bénéficie ainsi des acquis des sciences de la Terre et des sciences de la vie. Toutefois, son appareil de recherche et de critique s'enrichit surtout avec l'apport des autres sciences humaines et sociales : égyptologie, linguistique, tradition orale, sciences économiques et politiques.

Jusqu'ici, l'*égyptologie* reste une source insuffisamment utilisée pour l'histoire de l'Afrique. Il convient par conséquent d'y insister.

L'égyptologie implique l'archéologie historique et le déchiffrement des textes. Dans les deux cas, la connaissance de la langue égyptienne est un préalable indispensable. Cette langue qui a été vivante pendant environ 5000 ans (si l'on prend en considération le copte), se présente matériellement sous trois écritures distinctes :

— *L'écriture hiéroglyphique* dont les signes se répartissent dans deux grandes classes : les idéogrammes ou signes-mots (par exemple le dessin d'une corbeille en vannerie pour écrire le mot « corbeille » dont les principales composantes phonétiques sont *nb*), et les phonogrammes ou signes-sons (par exemple le dessin d'une corbeille dont on ne retient que la valeur phonétique *nb* et qui sert à écrire des mots autres que « corbeille », mais ayant la même valeur phonétique : *nb*, « seigneur » ; *nb*, « tout »). Les phonogrammes, eux, se classent en : — trilitères, signes combinant trois consonnes ; — bilitères, signes combinant deux consonnes ; — unilitères, signes ne renfermant qu'une voyelle ou une consonne : c'est l'alphabet phonétique égyptien.

— *L'écriture hiératique*, soit la cursive des hiéroglyphes, apparaissant aux environs de la III^e dynastie (–2778 à –2423), toujours orientée de droite à gauche, tracée par un calame sur feuilles de papyrus, fragments de poterie et de calcaire. Elle a connu une durée aussi longue que les hiéroglyphes (le plus récent texte hiéroglyphique date de +394).

— *L'écriture démotique*, elle-même une simplification de l'écriture hiéroglyphique, fait son apparition vers la XXV^e dynastie (-751 à -656) pour disparaître de l'usage au V^e siècle. Sur le plan strict des graphèmes, il y a une communauté d'origine reconnue entre l'écriture démotique égyptienne et l'écriture méroïtique nubienne (qui véhicule une langue non encore déchiffrée).

Rien qu'à ce niveau du système graphique égyptien, d'intéressantes questions méthodologiques se posent. C'est qu'à travers une telle convention graphique, pourvue d'une physionomie propre, l'historien qui se fait un peu déchiffreur saisit pour ainsi dire la conscience et la volonté des hommes d'autrefois, pour autant que l'acte matériel d'écrire traduise toujours une valeur profondément humaine. En effet, déchiffrer c'est dialoguer, grâce à un effort constant de rigueur et d'objectivité. De plus, la diversité, les complications et les simplifications successives du système graphique égyptien font elles-mêmes partie de l'histoire : l'histoire des déchiffrements, l'une des sources essentielles de toute historicité. Avec le système graphique égyptien, l'Afrique trouve ainsi une place importante dans les études d'ensemble sur l'écriture, envisagée comme système de signes et d'intercommunication humaine⁶.

Le problème de la diffusion de l'écriture égyptienne en Afrique noire élargit encore davantage l'appareil méthodologique de l'historien. Des perspectives tout à fait nouvelles s'ouvrent ainsi à la recherche historique africaine. Les quelques faits qui suivent sont précisément pertinents. Les *gicandi* sont un système idéographique jadis en usage chez les Kikuyu du Kenya. Les pictogrammes de ce système graphique offrent de frappantes analogies avec les pictogrammes égyptiens. La ressemblance structurale entre les pictogrammes nsibidi au pays des Efik (Nigeria Sud-Est) et les pictogrammes égyptiens a été reconnue et signalée dès 1912 par un savant britannique, P. Amaury Talbot. Beaucoup d'hiéroglyphes égyptiens présentent encore une parenté scripturale nette avec les signes de l'écriture mende du sud de la Sierra Leone. Il en va de même avec la plupart des signes de l'écriture loma du nord du Liberia. Il existe aussi une connexion causale indubitable entre les hiéroglyphes égyptiens et plusieurs signes de l'écriture vai des environs de Monrovia (Liberia). L'écriture des Bamoun du Cameroun qui connaît, elle aussi, plus de deux systèmes graphiques, n'offre pas moins de frappantes analogies, externes il est vrai, avec les hiéroglyphes de la vallée du Nil. Exactement comme en Egypte, les hiéroglyphes dogon, bambara, bozo, sont décomposables, donc analysables. Mais le fait le plus significatif est que ces signes de l'Ouest africain font que les choses et les êtres écrits avec leur aide prennent conscience d'eux-mêmes, conception typique du pouvoir transcendant de l'écriture qu'on retrouve littéralement en Egypte dans la graphie de certains textes relatifs au destin après la mort.

Ainsi, la possibilité reste grande de voir naître et se développer une épigraphie et une paléographie absolument inconnues jusqu'ici et dont l'objet serait l'étude rigoureuse des familles scripturales négro-africaines,

6. Ernst DOBLHOFER, 1959.

dans leurs rapports mutuels. L'historien y trouverait évidemment son compte, car à travers l'histoire de l'écriture et des déchiffrements, il y a l'histoire des hommes responsables des graphies concernées. L'examen des systèmes graphiques est en lui-même une source précieuse de l'histoire. Toutefois, l'historien ne perdant jamais le sens de la durée, il ne faut pas attendre de ces écritures souvent récentes des révélations anciennes. Leur importance révèle plutôt l'étrange profondeur temporelle de l'impact égyptien. Apparemment disparue depuis 394 de notre ère, cette écriture égyptienne nous présente sans discontinuer diverses résurgences du XVII^e au XIX^e siècle. La rupture entre l'Antiquité et le récent passé de l'Afrique n'est donc qu'une illusion de notre ignorance; un cours souterrain unit *de facto* ces deux pôles.

Connaître l'écriture égyptienne, déchiffrer les textes, c'est avoir directement accès à la langue pharaonique. Il est toujours recommandable, pour l'historien, de recourir, autant que possible, aux textes originaux, car les traductions, même les meilleures, sont rarement irréprochables. L'historien qui connaît la langue égyptienne peut donc lire directement, c'est-à-dire par lui-même, les nombreux et variés textes de l'Égypte antique: stèles funéraires, inscriptions monumentales, actes administratifs, hymnes religieux, œuvres philosophiques, traités de médecine, de mathématiques, compositions littéraires (romans, contes et fables).

Une série de textes montrent clairement que la barrière que l'on voudrait concevoir entre l'Égypte pharaonique et le reste des régions africaines voisines, à ces époques reculées, n'est pas conforme à la matérialité des faits.

On peut mentionner, à cet égard, la lettre que Neferkarê (Pépi II), pharaon de la VI^e dynastie, vers 2370 avant notre ère, adresse à Herkhouf, chef d'une expédition économique menée dans les régions méridionales éloignées, au « Pays du Bord du Monde » dit le texte, c'est-à-dire, vraisemblablement, la région des Grands Lacs africains; un pygmée avait été ramené de cette expédition lointaine, qui fut la quatrième de la série. Un autre texte égyptien datant du XX^e siècle avant notre ère (tout début de la XII^e dynastie) fournit des renseignements précis et fort intéressants sur la vie des marins de cette époque, la navigation en mer Rouge, les relations économiques entre la côte orientale africaine et la vallée du Nil. Il s'agit du *Conte du naufragé*. La reine Hatshepsout qui régna sur le trône égyptien pendant 21 ans (1504-1483), organisa plusieurs expéditions commerciales, notamment celle de l'an 9 du règne, au pays de Pount (côte somalienne), représentée par les splendides bas-reliefs de Deir el-Bahari, en Haute-Égypte.

Il y a là toute une direction de recherche nouvelle. Elle ne peut laisser indifférent l'historien de l'Afrique. On entrevoit de quelle importance est l'introduction de l'enseignement de l'égyptien ancien dans les Universités africaines dont on attend beaucoup pour l'étude vivante du patrimoine culturel africain dans toute sa profondeur spatio-temporelle.

Pour ce qui est de l'appartenance linguistique de l'ancien égyptien, les précisions suivantes sont contenues dans le Rapport final de l'important Colloque international sur *le Peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique* (Le Caire, 28 janvier — 3 février 1974):

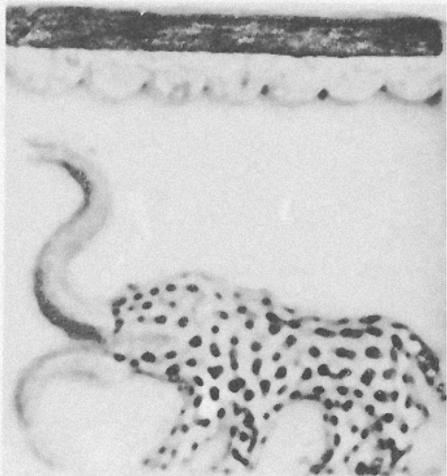
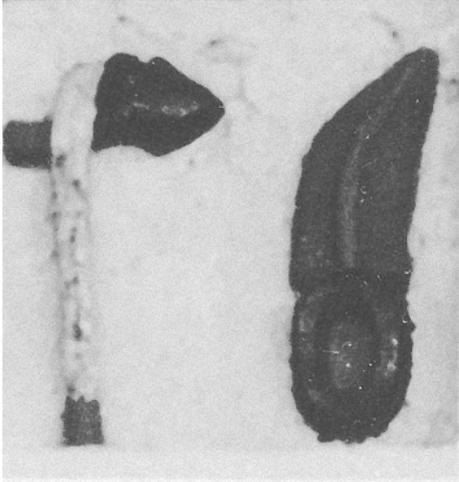
« L'égyptien ne peut être isolé de son contexte africain et le sémitique ne rend pas compte de sa naissance ; il est donc légitime de lui trouver des parents ou des cousins en Afrique. » (Rapport final, p. 29, 5)

En termes clairs, la langue pharaonique n'est pas une langue sémitique. Il convient par conséquent de faire sortir l'ancien égyptien du « chamito-sémitique » ou de l'« afro-asiatique » de certains auteurs qui, souvent, ne sont ni sémitisants ni égyptologues.

Le problème fondamental qui est posé consiste à rapprocher, par des techniques linguistiques appropriées, l'ancien égyptien du négro-africain actuel, pour restituer, dans la mesure du possible, des formes antérieures communes à partir des correspondances et comparaisons morphologiques, lexicologiques et phonétiques. Une tâche gigantesque attend le linguiste. L'historien devra s'attendre lui aussi à un radical changement de perspective lorsque sera dégagée une macro-structure culturelle commune entre l'Égypte pharaonique et le reste de l'Afrique noire. Cette communauté est au sens mathématique des termes une évidence intuitive qui attend sa démonstration formalisée. Mais, ici plus qu'ailleurs, l'historien et le linguiste sont contraints de travailler la main dans la main. C'est que la *linguistique* est une source historique. Elle l'est particulièrement en Afrique, où les langues nombreuses s'imbriquent.

Il s'agit surtout de la linguistique comparative ou historique. La méthode employée est comparative et inductive. Car le but de la comparaison est de reconstruire, c'est-à-dire de chercher le point de convergence de toutes les langues comparées. Ce point de convergence sera appelé : « langue commune prédialectale ». Mais il faut être extrêmement prudent. Le « bantou commun » par exemple, reconstruit à partir de l'étude appropriée des diverses langues bantou aujourd'hui attestées, n'est ni une langue ancienne ni une langue réelle, restituée dans tous ses éléments. Le terme « bantou commun » ou « proto-bantou » désigne seulement le système de concordance entre les langues bantou connues, concordances que l'on fait remonter à une époque où ces langues étaient presque identiques. Il en va de même de l'« indo-européen » par exemple. Au niveau strict de la réalité, l'archéologie linguistique est, à la limite, une pure illusion, car de l'époque très ancienne, préhistorique, où se parlait la langue commune restituée, il ne subsiste aucune trace historique ou simplement linguistique.

L'intérêt de la linguistique historique ne réside pas tellement dans le fait de retrouver une « langue commune prédialectale », mais plutôt dans le fait de saisir pour ainsi dire la surface linguistique totale de diverses langues apparemment étrangères les unes aux autres. Une langue est rarement enfermée dans une aire bien délimitée. Elle déborde le plus souvent sa propre surface en entretenant avec les autres langues plus ou moins éloignées des relations, parfois imperceptibles au premier abord. Le problème important sous-jacent est évidemment celui du déplacement des populations. Une communauté linguistique ne se confond pas forcément avec une unité de race. Elle renseigne cependant, et de façon pertinente, sur une unité essentielle, la seule à vrai dire, à savoir l'unité culturelle radicale des peuples linguistiquement unis, mais



Bas-relief (photo Nubia).

ayant parfois des origines très diverses et des systèmes politiques différents. La famille «Niger-Congo» par exemple, si jamais elle a été bien établie, permet de conclure à des liens socio-culturels très anciens entre les peuples de l'Ouest atlantique, les peuples Mande, Gur, Kwa, les peuples compris entre la Bénoué et le Congo (Zaïre), les peuples de l'Adamawa oriental et les peuples Bantu de l'Afrique centrale, orientale et méridionale.

La linguistique historique est donc une source précieuse de l'histoire africaine, comme la *tradition orale*, qui fut longtemps dédaignée. Or, il arrive parfois que la tradition orale soit la seule source immédiatement disponible. C'est le cas par exemple chez les Mbochi du Congo. L'histoire de leurs différentes chefferies n'a pu être restituée, dans l'espace et le temps (un temps relativement court il est vrai), qu'à l'aide de la tradition orale. Celle-ci peut aussi trancher une question là où le document écrit reste impuissant. Les chroniqueurs (Delaporte, 1753; Droyat, 1776) rapportent unanimement que les rois, au royaume de Loango (Afrique centrale occidentale), étaient inhumés dans deux cimetières distincts: à Lubu et à Lwandjili. Quand et pourquoi une telle distinction a-t-elle eu lieu? Là-dessus, les documents écrits jusqu'ici connus restent muets. Seule la tradition orale des Vili actuels permet d'expliquer cette dualité. C'est une querelle extrêmement violente entre la cour de Maloango et les habitants de Lwandjili qui détermina le roi et les princes de l'époque à changer de lieu d'inhumation. Le cimetière de Lwandjili fut donc déserté en faveur de celui de Lubu, à la suite d'un conflit entre la couronne et les habitants d'une opulente province du royaume. La tradition orale vient ici valablement au secours du document écrit. D'innombrables cas existent, en Afrique, où la tradition orale guide pour ainsi dire la fouille archéologique, tout en éclairant parallèlement la chronique écrite. Les fouilles de Tegdaoust, ville du royaume de Ghana (Soudan occidental), conduites à la fin de 1960 par les professeurs J. Devisse, D. et S. Robert, alors à l'Université de Dakar, exploitèrent simultanément, de façon croisée, les traditions locales, les chroniques arabes médiévales et les techniques proprement archéologiques. Ainsi, une période d'histoire africaine mal connue (VII^e et XIII^e siècles) fut restituée à la mémoire des hommes grâce, bien évidemment, à l'archéologie elle-même, mais aussi, en partie, grâce à la tradition locale et aux documents écrits.

Ces exemples qu'on pourrait multiplier montrent qu'en Afrique plus que partout ailleurs, la tradition orale fait partie intégrante de la base documentaire de l'historien. Cette base s'élargit de la sorte. L'histoire africaine ne peut plus se pratiquer comme par le passé, en écartant de l'investigation historique la tradition orale qui est une articulation du temps.

Précisément, ce point capital, à savoir d'une part la manière dont la tradition orale présente le temps, et d'autre part la manière dont la tradition orale présente les événements à travers le temps, n'a pas encore été suffisamment souligné. Quelle est donc la manière du griot de présenter l'histoire? Telle est la question décisive. Le griot africain ne travaille presque jamais sur une trame chronologique. Il ne présente pas le cours des événements humains avec leurs accélérations ou leurs points de rupture. Ce qu'il dit et

restitue mérite d'être écouté en perspective, et ne peut l'être autrement. C'est que le griot ne s'intéresse à l'homme que pris dans l'existence, comme vecteur de valeurs, et comme agissant dans la nature, intemporellement. Voilà pourquoi le griot africain n'est pas enclin à faire la synthèse des divers moments de l'histoire qu'il relate. Il traite chaque moment en lui-même, comme ayant son sens propre, sans relations précises avec les autres moments. Les moments des événements rapportés sont discontinus. C'est à proprement parler de l'histoire absolue. Cette histoire absolue présentant sans dates, globalement, des stades d'évolution, est tout simplement l'histoire structurale. Les affleurements et les émergences temporels qu'on appelle ailleurs : « cycle » (idée de cercle), « période » (idée d'espace de temps), « époque » (idée d'arrêt ou de moment marqué par quelque événement important), « âge » (idée de durée, d'écoulement du temps), « série » (idée de suite, de succession), « moment » (idée d'instant, de constance, de temps présent), etc., sont pratiquement ignorés par le griot africain, en tant qu'expressions possibles de son discours. Certes, le griot africain n'ignore ni le temps cosmique (saisons, années, etc.) ni le passé humain, puisque ce qu'il rapporte est précisément révolu. Mais il lui est assez difficile de dessiner un modèle du temps. Il donne d'un coup les plénitudes d'un temps.

Toujours dans le domaine des sciences humaines et sociales, l'apport des sociologues et des politicologues permet de redéfinir des savoirs historiques et culturels. En effet, les concepts de « royaume », « nation », « Etat », « empire », « démocratie », « féodalité », « parti politique », etc., utilisés ailleurs de façon certainement adéquate, ne sont pas toujours automatiquement applicables à la réalité africaine.

Que faut-il entendre au juste par « royaume de Kongo » par exemple ? Les gens eux-mêmes appellent les choses de la façon suivante : *nsi a Kongo*, littéralement : « le pays (*nsi*) des Kongo ». Nous avons donc un groupe ethnique (les Kongo), une contrée (*nsi*), et la conscience qu'a ce groupe ethnique d'habiter cette contrée, qui devient ainsi le pays (*nsi*) du groupe ethnique en question. Les limites ou frontières sont des plus mouvantes. Elles sont fonction de l'éparpillement des clans et sous-groupes de l'ethnie considérée. Le mot « royaume » répond ici à un territoire exclusivement habité par des hommes et des femmes appartenant tous à une même ethnie. L'homogénéité ethnique, linguistique et culturelle est de rigueur. Le « roi » (*mfumu*) est en fait l'aîné (*mfumu*), l'oncle maternel (*mfumu*) de toutes les familles (*nzo*) et de tous les clans matrilineaires (*makanda*) qui se reconnaissent des ancêtres-fondateurs communs (*bankulu mpangu*). A examiner la réalité de plus près, le « royaume de Kongo » se ramène en définitive à une vaste Chefferie, c'est-à-dire un système de gouvernement qui englobe les petites chefferies locales. Le « roi » est l'aîné des aînés, l'oncle maternel le plus ancien parmi les vivants : c'est en cela qu'il est un *ntinu*, « chef suprême ». Le « royaume de Kongo » ne désigne donc pas un Etat gouverné par un roi, au sens occidental. Au demeurant, ce sens occidental (royaume de Louis XIV par exemple) est un sens bâtard, tardif, inadéquat, en somme un cas particulier de passage de l'Etat à l'Etat national par la monarchie « absolue ».

Au contraire, le «royaume de Danxome» (Benin actuel) se rapproche davantage du type de la monarchie absolue, avatar malencontreux d'Henri IV à Louis XVI dans le cadre de la France. Il existe en effet un territoire principal et permanent. Celui-ci, comme le souligne le professeur M. Glélé, possède une juridiction centrale: le roi et ses ministres, et les délégués des ministres. Le roi est l'essence même du pouvoir. Il détient tous les attributs de l'autorité et du commandement. Il a droit de vie et de mort sur ses sujets, les *anato*, «gens du peuple», parmi lesquels le roi, maître et possesseur de toutes les richesses (*dokunno*), choisissait et recrutait des *glesis* c'est-à-dire des cultivateurs qu'il destinait à ses domaines ou dont il faisait cadeau aux princes et aux chefs. Le pouvoir central était exercé dans les villages et les régions par des chefs, au nom du roi. Le «royaume de Danxome» se présente par conséquent comme une organisation étatique fortement centralisée et dans laquelle s'insère le système de décentralisation administrative qu'est la chefferie. Nous avons ainsi un pouvoir central contrôlant un peuple (les Danxomenu) à travers les chefferies. Au cours de l'histoire et au hasard des conquêtes, des pays annexés s'ajouteront au noyau ethnique ancien, au territoire permanent.

Il y a donc eu à un moment donné conquête et processus d'acculturation-assimilation entre peuples parents et voisins (Fon, Mahi, Alada, Savi, Juda, etc.) Le «royaume» devint de ce fait un Etat pluri-ethnique, structuré et centralisé grâce à une forte organisation administrative et militaire, grâce aussi à une économie dirigée et dynamique. A la veille de la pénétration coloniale, le royaume de Danxome était un véritable Etat-Nation où le dialogue et la palabre, l'adhésion des populations (à travers les chefferies) étaient un principe de gouvernement.

Le mot «royaume» n'a donc pas la même acception partout en Afrique. Les deux exemples du Kongo et du Danxome sont très instructifs à cet égard. Une grande vigilance de l'historien est par conséquent requise pour l'emploi de ce mot. On aura remarqué par ailleurs que la chefferie correspond à un système de gouvernement au Kongo, mais à un mode de décentralisation administrative dans l'ancien royaume de Danxome (Abomey).

Pour ce qui est du terme «féodalité», et dans le champ d'observation qu'est l'Europe occidentale (qui n'est pas toujours une particularité topique), on peut l'entendre au sens des médiévistes à tendance juridique: la féodalité est ce qui concerne le *fief* (apparu vers le X-XI^e siècle) et l'ensemble des rapports (foi, hommage et redevance) liant le vassal au seigneur, propriétaire du domaine. Les paysans qui ne font pas partie de la couche supérieure de la société sont écartés dans cette acception du mot.

Les marxistes donnent au contraire un sens très large au vocable «féodalité»: *c'est un mode de production* caractérisé par l'exploitation économique des classes inférieures (les serfs) par les classes dirigeantes (les féodaux). Les serfs sont attachés à la glèbe et dépendent du seigneur. Celui-ci ne peut plus tuer le serf, mais peut le vendre (propriété limitée sur le travailleur). Le servage remplace l'esclavage, mais bien des aspects de la condition servile sont encore présents. Les serfs ou les paysans ne sont pas associés à la gestion des affaires publiques. Ils n'assument pas non

plus de fonction administrative. Le régime féodal, d'un point de vue de l'évolution des sociétés européennes, est une étape intermédiaire dans le processus de formation de l'économie capitaliste. Mais bien des marxistes mélangent encore la notion, politique, de féodalité et celle, socio-économique, de seigneurie que grâce à Marx les historiens depuis 1847 ont appris à distinguer.

Quel que soit le sens retenu, les régimes médiévaux européens se rencontrent-ils tels quels dans l'Afrique noire précoloniale? Seules des études sociales comparatives (encore très rares) pourront fournir des réponses adéquates à cette question, sans doute avec les nuances nécessaires. Le caractère « féodal » de l'organisation des Bariba (Dahomey) a déjà été signalé, surtout comme une hypothèse de travail. L'état peu avancé des recherches sur cette question de la « féodalité » en Afrique noire, doit amener l'historien à plus de prudence. Et il semble que les tendances « féodales » présentées par les sociétés négro-africaines ne sont pas à définir par rapport à des droits réels révélés par l'attribution d'un « fief », mais plutôt par rapport à une forme d'organisation politique reposant sur un système de relations sociales et économiques particulières.

Les analyses des sociologues et des politicologues peuvent être ainsi des sources exploitables par l'historien. Les « archives » de l'historien, en Afrique, varient énormément, en fonction des matériaux et périodes historiques, en fonction aussi de la curiosité de l'historien lui-même.

En Afrique, les séries documentaires sont constituées par toutes sortes de sciences, exactes, naturelles, humaines et sociales. Le « récit » historique se trouve complètement renouvelé dans la mesure où la méthodologie consiste à employer plusieurs sources et techniques particulières à la fois, de façon croisée. Des informations fournies par la tradition orale, les rares manuscrits arabes, les fouilles archéologiques et la méthode du carbone résiduel ou carbone 14 ont définitivement réintroduit le « légendaire » peuple Sao (Tchad, Cameroun, Nigeria) dans l'histoire authentique de l'Afrique. La butte de Mdaga, en République du Tchad, a été occupée de façon très prolongée, pendant près de 2500 ans, du V^e siècle avant notre ère au milieu du XIX^e siècle de notre ère. Sans l'exploitation globale et croisée de sources aussi diverses, il aurait été radicalement impossible d'aboutir à des conclusions aussi pertinentes, aussi inattendues.

Les notions classiques de la critique historique, telles que « sciences auxiliaires », « choix des sources », « matériaux historiques nobles », etc., sont désormais bannies de la recherche historique africaine qui marque ainsi une étape importante dans l'historiographie contemporaine.

La pratique de l'histoire en Afrique devient un permanent dialogue interdisciplinaire. De nouveaux horizons se dessinent grâce à un effort théorique inédit. La notion de « sources croisées » exhume pour ainsi dire dans les sous-sols de la méthodologie générale une nouvelle manière d'écrire l'histoire. L'élaboration et l'articulation de l'histoire de l'Afrique peuvent par conséquent jouer un rôle exemplaire et pionnier dans l'association d'autres disciplines à l'investigation historique.